

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État

le 1er février 2017

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 30, 31 janvier et 1er février 2017

2017 DPE 13 Utilisation de l'aire de lavage et entretien du garage d'Aubervilliers - Convention de coopération avec l'Établissement Public Territorial Plaine Commune.

MM. Mao PÉNINOÛ et Jean-Louis MISSIKA, rapporteurs

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 18 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le courrier en date du 18 juillet 2016 de l'Établissement Public Territorial Plaine Commune sollicitant l'utilisation de l'aire de lavage du garage poids lourds d'Aubervilliers ;

Vu la délibération du Bureau Délibératif de l'Établissement Public Territorial Plaine Commune en date du 18 janvier 2017 approuvant la convention de coopération avec la Ville de Paris relative à l'utilisation de l'aire de lavage et à l'entretien du garage Aubervilliers ;

Vu le projet de délibération en date du 17 janvier 2017 par lequel Madame la Maire de Paris lui propose d'approuver la signature d'une convention de coopération relative à l'utilisation de l'aire de lavage et à l'entretien du garage Aubervilliers avec l'Établissement Public Territorial Plaine Commune ;

Sur le rapport présenté par Messieurs Mao PÉNINOÛ, au nom de la 3e Commission, et Jean-Louis MISSIKA, au nom de la 5e Commission,

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer la convention de coopération avec l'Établissement Public Territorial Plaine Commune relative à l'utilisation de l'aire de lavage et l'entretien du garage Aubervilliers, dont le texte est joint à la présente délibération. Cette convention prend effet à compter de sa signature pour une durée de deux ans, renouvelable une fois pour une durée d'un an.

Article 2 : Les recettes seront imputées sur le compte 70878 des budgets 2017 et suivants.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO